

Avis public

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de Tadoussac

D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION QUI SE TIENDRA LE 18 JUILLET 2017 DE 17H A 18H AU 162, RUE DES JESUITES ;

AUX FINS D'ADOPTER LE RÈGLEMENT SUIVANT :

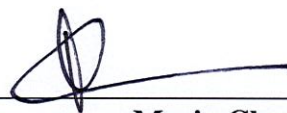
RÈGLEMENT NUMÉRO 365 DECRETANT UN EMPRUNT DE 100 000.00\$ AINSI QUE L'APPROPRIATION D'UN MONTANT DE 40 000.00\$ DANS LE SURPLUS AFFECTE VEHICULES ET EQUIPEMENT ROULANT ET L'APPROPRIATION D'UN SOLDE DISPONIBLE DE 100 000.00\$ DU REGLEMENT 342 (CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL) POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION POUR LES TRAVAUX PUBLICS (QUATRE SAISONS).

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de la séance régulière tenue le 10 juillet 2017, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 365 décrétant un emprunt de 100 000.00\$ ainsi que l'appropriation d'un montant de 40 000.00\$ dans le surplus affecté véhicules et équipement roulant et l'appropriation d'un solde disponible de 100 000.00\$ du règlement 342 (construction du garage municipal) pour l'acquisition d'un camion pour les travaux publics (quatre saisons).

AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est déposé à la réception de la municipalité de Tadoussac, à la disposition et pour l'information de toutes personnes intéressées.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ledit règlement est sujet à l'approbation référendaire.

FAIT ET DONNÉ À TADOUSSAC, ce 11 juillet 2017.



Marie-Claude Guérin
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à St-Siméon, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13 et 15 heures le 11 juillet 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11 juillet 2017.



Marie-Claude Guérin
Directrice générale

